



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Petites villes
de demain

REDYNAMISER
LES TERRITOIRES

BÂTIR LA VILLE
SUR LA VILLE

BIEN VIVRE
ENSEMBLE

Des lieux de cohésion

au cœur de nos campagnes



Jacqueline Gourault
Ministre de la Cohésion
des territoires et des
Relations avec les
collectivités territoriales



Joël Giraud
Secrétaire d'État chargé
de la Ruralité



Que de chemin parcouru depuis le lancement de Petites villes de demain le 1^{er} octobre 2020 à Barentin ! En un an, 1624 communes ont été intégrées au programme, et plus de 80 % des conventions d'engagement ont été signées. Dans chacune de ces villes, partout en France, des actions sont lancées pour engager la redynamisation des petites centralités: recrutement d'un chef de projet, lancement d'études en matière de commerce, d'habitat ou de mobilités, participation au Club PVD qui réunit les élus et techniciens autour de problématiques communes...

Partout dans notre pays, la dynamique est forte au bénéfice des petites villes, encouragée par le développement du télétravail et l'évolution des aspirations de nos concitoyens. Près de 9 Français sur 10 portent désormais un regard positif sur la vie dans les petites villes, et leurs nombreux atouts: proximité à la nature, qualité de vie, sociabilités, calme et tranquillité, richesse patrimoniale... Les petites villes, tout comme les villes moyennes, redeviennent un idéal dans notre pays. C'est heureux, tant leur rôle est structurant dans notre histoire et dans la vie quotidienne de millions de nos concitoyens qui y résident ou qui, habitant les campagnes qui les environnent, les fréquentent pour y travailler, y étudier, accéder à des services ou des commerces.

Avec Petites villes de demain, nous incarnons un renouvellement profond de l'approche de l'État en matière d'aménagement du territoire. Ce programme est un exemple de décentralisation en actes, à l'image de l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui le porte. Pour chacune des 1624 Petites villes de demain, c'est le projet porté par les élus et les acteurs du territoire qui prime. L'État se fait facilitateur et accompagnateur, au plus proche du terrain, pour apporter des solutions « sur mesure ». Si de grands défis sont encore devant nous, pour accélérer les transitions l'œuvre dans les territoires, c'est grâce à cette mobilisation partenariale que nous pourrons faire (re)vivre les petites villes, lieux de cohésion et d'attraction au cœur de nos campagnes.



Caroline Cayeux
Présidente de l'Agence
nationale de la cohésion
des territoires



Le programme Petites villes de demain est le premier programme lancé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires en octobre 2020 et je me réjouis qu'il soit d'ores et déjà engagé sur le terrain.

Plus de 1600 communes sont lauréates pour être accompagnées dans leurs projets de territoires. Plus de 400 chefs de projets sont en poste, 20 millions d'euros de soutien à l'ingénierie sont engagés et plus de 500 postes de conseillers numériques sont déjà financés. Très rapidement la « mécanique » de l'ANCT s'est mise en place : mobilisation des préfets, délégués territoriaux de l'agence, organisation d'une gouvernance locale avec le maire comme principal acteur et déploiement des projets : reconversion de friche urbaine, installation de tiers lieux numériques, rénovation du bâti ancien, réaménagement des espaces publics du centre-bourg...

Le programme apporte un accompagnement sur-mesure aux petites centralités pour mettre en œuvre un projet de territoire global. Au fil du temps, l'offre de service s'enrichit, grâce à la mobilisation de nos partenaires et en particulier l'Anah, la Banque des Territoires, le Cerema et l'Ademe. Le programme contribue également directement aux Contrats de relance et de transition écologique.

Je peux constater à chacun de mes déplacements que notre méthode fait toute la preuve de son efficacité. En permettant à des petites communes de bénéficier d'un soutien direct, simple, opérationnel et partenarial, des projets de territoires peuvent émerger rapidement et ainsi améliorer la qualité de vie des habitants.

L'essentiel

UN PROGRAMME QUI ACCOMPAGNE LES PROJETS DE TERRITOIRE

Lancé le 1^{er} octobre 2020, le programme Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

OBJECTIF

Renforcer les moyens des élus des villes de moins de 20000 habitants exerçant des fonctions de centralités, et leurs intercommunalités, pour bâtir et donner les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.



Petites villes
de demain

PLUS DE
1 600

communes accompagnées
par le programme

3 M€
jusqu'en 2026

PLUS DE
87 %

communes ont signé leur
convention d'adhésion
au 20 octobre 2021



Partenaires financeurs



Programme piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires

Les trois piliers du programme

1 LE SOUTIEN EN INGÉNIERIE

Pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes des collectivités, la mobilisation des acteurs locaux de l'ingénierie, ou encore le financement d'études et de diagnostics (AMO) tant sur le plan stratégique que sur des actions opérationnelles.

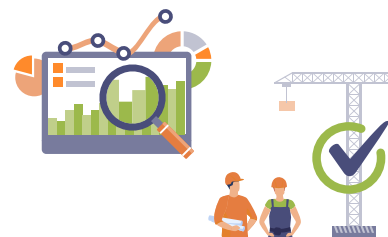


MOBILISER TOUS LES ACTEURS
locaux autour du projet

RENFORCER LES ÉQUIPES
autour des élus



BÂTIR SON PROJET
de territoire



PASSER À L'OPÉRATIONNEL



2 L'APPUI THÉMATIQUE

Des financements sur des mesures thématiques ciblées, mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place permettant ainsi à l'État et à ses partenaires d'apporter une réponse précise à chaque besoin spécifique.

- **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
- **REDYNAMISATION COMMERCIALE**
- **PATRIMOINE**
- **ACCÈS AU NUMÉRIQUE**

- **ACCÈS AUX DÉMARCHES DE LA VIE QUOTIDIENNE**
- **GRANDIR, BIEN VIVRE ET VIEILLIR EN BONNE SANTÉ**
- **VIVRE ET FAIRE ENSEMBLE**

3 L'ACCÈS AU CLUB *Petites villes de demain*

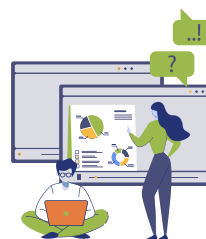
Qui permet le partage d'expérience et la montée en compétences des bénéficiaires, là où l'ingénierie et l'appui thématique viennent leur apporter des outils concrets pour mettre en œuvre le projet de revitalisation. Le Club permet aux équipes locales de se saisir de sujets et de découvrir des thématiques qui nourriront leur réflexion et leur projet de territoire.

SE FORMER

- documents de référence
- fiches projets
- podcasts
- vidéos

S'INFORMER

- socle initial de formation
- modules complémentaires



APPROFONDIR

- décryptages
- semaines thématiques
- travaux pratiques
- forum des solutions

CONSTRUIRE ENSEMBLE

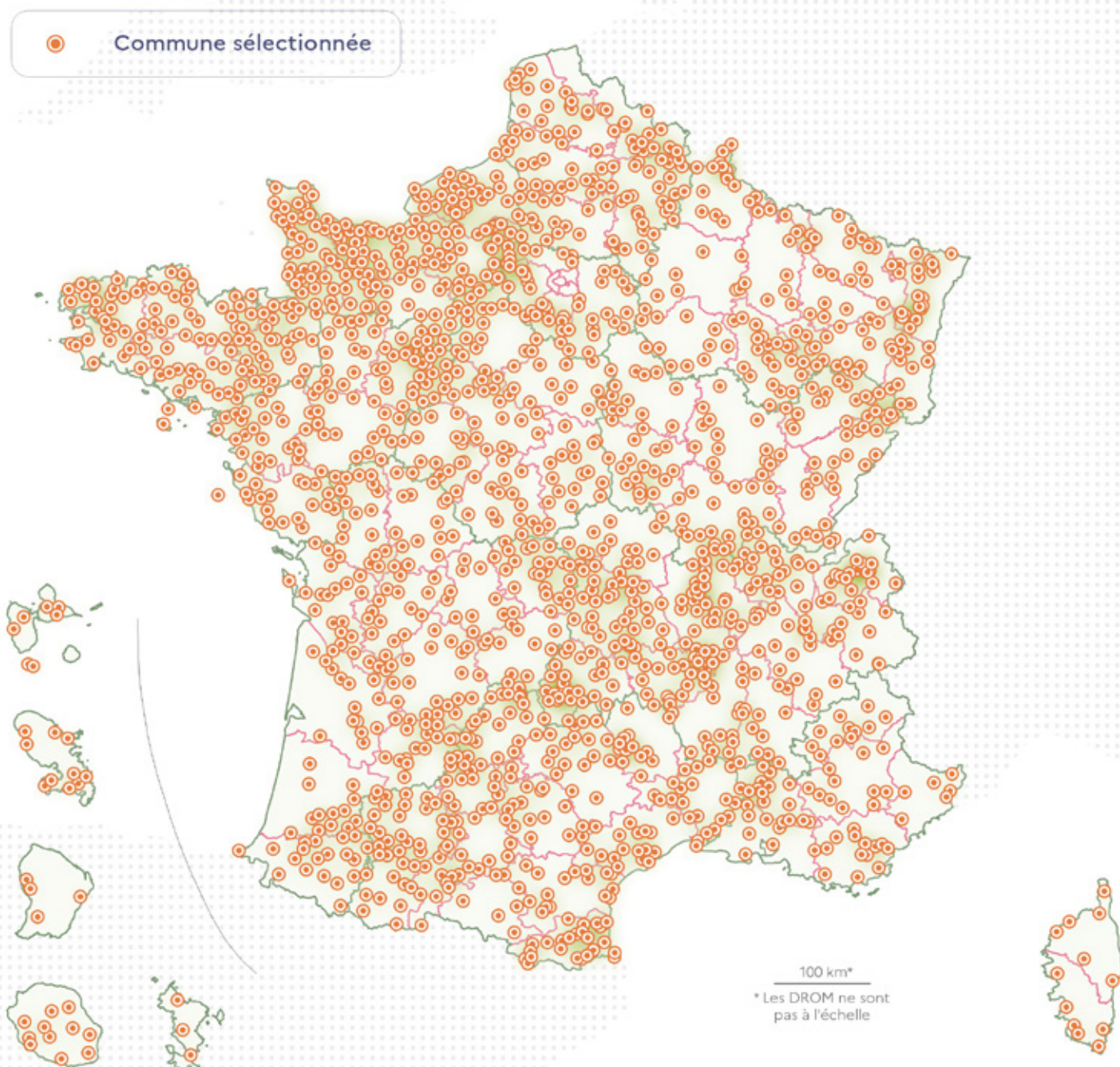
- cercles thématiques
- innovation locale

La carte

PLUS DE 1 600

communes sélectionnées dans le
programme Petites villes de demain

À DATE DU 12 OCTOBRE 2021



Sources : ANCT 2020, IGN 2020 • Réalisation : ANCT pôle adt - Cartographie 12/10/2021

Retour sur l'année

1^{er} octobre 2020

Lancement du programme à Barentin (76)

13 novembre 2020

- Premières annonces Petites villes de demain (La Réunion, PACA, Centre Val de Loire)
- Lancement du volontariat territorial en administration (VTA) à l'occasion du comité interministériel aux ruralités

Décembre 2020 - janvier 2021

Finalisation des annonces des lauréats

1^{er} janvier 2021

Lancement de la co-construction du Club des Petites villes de demain

1^{er} février 2021

Première convention d'adhésion au programme signée à Nesle (80)

22 avril 2022

- Premières rencontres nationales Petites villes de demain
→ plus de 1 600 participants
- Annonce fonds friches

Juin 2021

Formation de chefs de projet Petites villes de demain déjà en poste

Juillet 2021

- Publication de la première note de suivi du programme
- Poursuite des signatures de conventions de partenariat avec CCI, CMA, FNCAUE...

Septembre 2021

- Lancement plateforme de recrutement chefs de projet Petites villes de demain.
→ 444 chefs de projet déjà en poste!
- Semaine thématique commerce
→ plus de 1 300 participants

25 octobre 2021

Rencontre nationale au Cnam



Redynamiser les territoires



Parole d' élu

André Meurillon

Maire de Barbezieux, Charente,
Nouvelle Aquitaine



Quand j'ai pris mes fonctions, en 2014, le centre-ville de Barbezieux était en train de mourir: il y avait une quinzaine de commerces fermés, 20 % de logements vacants et la perspective de se retrouver en 2020 avec une pénurie de médecins généralistes. À partir de 2015, plusieurs actions nous ont permis de redresser la situation. Pour la revitalisation du commerce, nous avons obtenu le label Village étape, déployé le dispositif « boutique à l'essai » ou encore les opérations « commerces éphémères » et plus récemment, avec la Région, « Mon centre bourg, un incroyable commerce ».

Résultat: **aujourd'hui, nous n'avons plus de rideau baissé dans les deux principales rues commerçantes du centre bourg!**

Parallèlement, nous avons débloqué 600 000 euros sur six ans pour encourager les propriétaires du centre-ville à rénover leurs logements, les façades et les vitrines de leurs immeubles, ce qui a permis de ramener en centre-ville 25 à 30 foyers. C'était évidemment le but recherché!

Enfin, nous avons créé une maison pluridisciplinaire de santé, qui compte aujourd'hui vingt-cinq professionnels, dont six médecins généralistes. Là encore c'était un prérequis pour que de nouvelles familles choisissent de s'installer à Barbezieux. Il était donc indispensable de lier le tout, les actions sur le commerce de proximité, sur l'habitat et sur la santé, pour capter de nouveaux résidents. ”

PLUS DE

528

conseillers numériques
France services dans les
Petites villes de demain



L'attention portée aux centres bourgs est au cœur du programme Petites villes de demain, pour leur redonner la vitalité qui leur manque parfois. La vacance commerciale, sans être ni la seule cause, ni la seule conséquence de cette situation, constitue un des rouages du cercle vicieux que le programme Petites villes de demain souhaite enrayer. C'est ainsi que depuis un an, différents leviers, publics et privés, ont été imaginés pour que l'activité commerciale (re)devienne le moteur de l'attractivité de ces espaces, en intégrant l'évolution des comportements de consommation.

Tout l'enjeu de l'intervention sur le commerce est d'arriver à réamorcer une activité d'ordre privé, sans pouvoir faire « à la place de », mais en étant dans l'accompagnement.

Franck Chaigneau

Coordinateur Petites villes de demain
à la Banque des Territoires

Plusieurs dispositifs, renforcés à l'occasion de la crise du Covid, sont proposés aux commerçants, pour qu'ils se mettent à la page numérique, pour les aider à payer leur loyer ou pour les accompagner dans leurs projets, grâce à la réalisation de diagnostics et à l'intervention d'un manager de commerce. « *Tout l'enjeu de l'intervention sur le commerce est d'arriver à réamorcer une activité d'ordre privé, sans pouvoir faire « à la place de », mais en étant dans l'accompagnement,* décrypte Franck Chaigneau, coordinateur Petites villes de demain à la Banque des Territoires. *Cela suppose d'entretenir une relation de confiance via les managers de commerce et avec les associations de commerçants, qui sont des interlocuteurs dynamiques.* »

L'ANCT : UNE ASSOCIATION ÉTROITE AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX

En complément, pour ne laisser personne sur le bord du chemin, l'ANCT s'est associé aux Chambres consulaires des commerces et industrie, et des métiers de l'artisanat, notamment pour partager avec les artisans des petites villes les bonnes pratiques expérimentées partout en France, pour qu'ils accèdent aussi plus facilement aux marchés publics ou encore en déclinant, à leur échelle, le prix « Ma ville, mon artisan ». Enfin, pour que souffle réellement un vent nouveau sur les centres bourgs, l'ANCT, qui a analysé avec ses partenaires tous les freins à l'œuvre, s'intéresse également à la question des mobilités et du stationnement, comme à la nécessité d'anticiper les effets, notamment démographiques, de la relocalisation industrielle.

« *Nous sommes très attentifs aux transitions,* insiste Franck Chaigneau, *numérique, mais aussi écologique et démographique.* »

Adeptes d'une vision au « grand angle », Petites villes de demain encourage tous les projets et toutes les initiatives susceptibles de donner envie aux habitants de renouer durablement avec des centralités un temps délaissées.



FOCUS

LE MANAGER DU COMMERCE

Un expert de la relance commerciale

La Banque des territoires propose aux communes et intercommunalités du programme Petites villes de demain une **aide forfaitaire au financement d'un poste de manager de commerce**, pour œuvrer à la sauvegarde et à la relance de l'activité commerciale en centre-ville. Une mission qui exige de savoir coordonner, animer, fédérer les énergies et les acteurs, ce que les petites communes n'ont pas toujours les moyens, ni humains, ni financiers, de faire.



Le numérique et l'immobilier sont les deux principales thématiques sur lesquelles j'interviens. Dès mon arrivée, j'ai par exemple mené une action forte sur la digitalisation des commerces, pour connaître les besoins des commerçants afin de leur proposer des solutions adaptées à leur activité et à leur maturité numérique.

Mais ce métier demande surtout une connaissance très fine du marché de l'immobilier, pour comprendre les raisons de la vacance commerciale puis pour trouver les bons leviers d'action. À L'Arbresle, après avoir découvert dans le bourg ancien une vacance commerciale inquiétante, due à des locaux devenus inadaptés à l'activité marchande, nous avons mis en place, avec la Communauté de communes et la Région, une aide à l'investissement spécifique, pour encourager les porteurs de projet à s'installer dans les rues piétonnes de l'hyper centre. Un an plus tard, nous comptons cinq nouveaux projets dans ce périmètre ! Au-delà des dispositifs, c'est aussi la capacité des managers de commerce à jouer un rôle d'intermédiaire et de tiers de confiance qui est très importante pour soutenir la reprise et la rénovation des locaux commerciaux en centre-ville. ”

Anthony Martinez

Manager de territoire en charge du commerce, Pays de L'Arbresle, région Auvergne-Rhône-Alpes

REPORTAGE

DANS LE GERS, LE VÉLO DEVIENT PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR DES PROJETS LOCAUX

Emblématique du Pays des Portes de Gascogne, le cluster Vélo Vallée, porté par une association d'une quarantaine d'entreprises locales, prévoit la création d'une ligne d'assemblage pour la production de vélos, le renforcement des moyens donnés à l'école supérieure des métiers du vélo de L'Isle Jourdain et la promotion de l'usage du vélo. Prometteur sur le plan économique, mais aussi en termes de formation et de mobilité, ce projet, qui fait partie du programme Territoires d'industrie, va désormais profiter également des outils de Petites villes de demain. « **Petites villes de demain va donner un coup d'accélérateur au projet, notamment en travaillant au développement des hébergements qui seront nécessaires suite à l'augmentation des capacités d'accueil de l'école du vélo de L'Isle Jourdain,** donne



45 %

de Petites villes de demain,
bénéficient aussi de
Territoires d'industrie

pour exemple Xavier Brunetière, préfet du Gers. *Plus largement, la commune est partie prenante de la dynamique globale, qu'elle a facilitée en procédant à la révision de son plan local d'urbanisme, pour anticiper l'installation de nouvelles structures liées au vélo sur son territoire.* »

L'Isle Jourdain se trouve au cœur de synergies positives, à plusieurs égards. « *Nous profitons de la dynamique industrielle de Toulouse, se réjouit le maire, Francis Idrac. Mais cela ne doit pas nous empêcher d'impulser de nouveaux projets, complémentaires, grâce à Petites villes de demain, qu'il s'agisse de la modernisation de nos commerces ou des retombées attendues du cluster Vélo Vallée. Tout cela ne pourra que renforcer l'attractivité de notre commune.* ». « *L'articulation étroite entre Petites villes de demain, le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), porté par le Pays Portes de Gascogne, qui pilote aussi Territoires d'industrie, permet de réduire les circuits d'instruction et de décision, conclut le préfet. C'est un réel gage de cohérence et d'efficacité.* »

Bâtir la ville sur la ville



Parole d' élu

Laurence Porte,
maire de Montbard, Côte-d'Or,
Bourgogne-Franche-Comté

“ Montbard est une petite ville de 5000 habitants qui a des atouts: une force économique, une gare TGV en son centre, l'aura d'être la Cité de Buffon! Mais elle connaît aussi des faiblesses, liées à sa démographie, à la paupérisation de sa population, la dégradation de son bâti...

Ce contexte nous a conduit à postuler au premier dispositif expérimental de revitalisation des centres bourgs. Depuis 2016, nous avons ainsi pu lancer des projets sur tous les fronts, car **il faut absolument avoir une vision à 360° quand on se lance dans une aventure comme celle-ci!** Avec le recul, je dirais que les principaux ciments sont financiers et humains. Il faut être capable d'avoir une politique active de recherche de subvention, même si la majorité des investissements ont été financés par la commune, et il faut mobiliser les énergies. Nous avons eu la chance dès 2016 d'être accompagné par un chargé de mission, ce qui est essentiel. C'est pourquoi, aujourd'hui, dans le cadre du programme Petites villes de demain, nous demandons à disposer d'un chef de projet, pour poursuivre la métamorphose de Montbard. Nous avons déjà mené à bien la transformation de quatre places publiques et créé un belvédère qui donne sur la rivière. Ces embellissements ne sont pas accessoires, ils valorisent l'identité et le sentiment d'appartenance à la commune, ils redonnent de la fierté, ce qui est fondamental pour réussir une mutation heureuse!

C'est une entreprise de longue haleine, mais comme disait Buffon "Le génie n'est qu'une grande aptitude à la patience". ”

83 %

des communes
Petites villes de demain
possèdent au moins
un monument historique

12 753

logements réhabilités par
l'Anah dans les communes
Petites villes de demain



Freiner la dégradation des bâtiments anciens et des espaces publics, un phénomène vecteur de vacance résidentielle, fait partie des défis que Petites villes de demain entend relever, en conjuguant une double approche, locale et globale. Loin de se contenter d'une réhabilitation immobilière parcellaire, au compte-goutte, le programme vise au contraire, à travers des études complètes de requalification

L'habitat est central, mais l'habitat ne suffit pas. Il faut multiplier les champs d'intervention, depuis l'aide aux copropriétés fragiles jusqu'à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

Valérie Mancret-Taylor

Directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat

urbaine, à mener des opérations qui traitent l'habitat et ce qui l'entoure. Il s'agit non seulement de rénovation de logements (au sein des copropriétés privées et/ou du parc social), d'éradication de l'habitat indigne et de respect du patrimoine local, mais aussi de dynamique sociale. « *L'habitat est central, mais l'habitat ne suffit pas*, résume Valérie Mancret-Taylor, directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat. *Dans le cadre d'une contractualisation avec les collectivités territoriales, il faut multiplier les champs d'intervention, depuis l'aide aux copropriétés fragiles jusqu'à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.* »

**AGIR SUR TOUS LES LEVIERS :
LE SOCIAL, LA RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE, LA MOBILITÉ**

Le volet social des interventions prévues par le programme de l'ANCT est en effet central. Il a pour objectif de **lutter contre la paupérisation et de promouvoir la mixité sociale et générationnelle**. Pour *in fine* redonner vie aux centres bourgs. Dans cette approche, le volet énergétique des rénovations, les réflexions sur les mobilités, l'attention portée au retour de la nature en ville ou encore l'animation culturelle trouvent également toute leur place. C'est ainsi que ces espaces redeviendront des centralités attractives, capables de stabiliser leur population voire de faire revenir des habitants. Et, par voie de conséquence de limiter l'étalement urbain. Faisant d'une pierre deux coups, la revitalisation des centres bourgs concourt à la logique de maîtrise foncière, de préservation des terres agricoles et des espaces naturels, qui fait partie des priorités de l'action publique.





FOCUS

LE FONDS FRICHE

Un outil au service de la sobriété foncière

La pratique du recyclage, pilier de l'économie circulaire, ne concerne pas que les déchets et les objets. Elle s'applique aussi à la consommation d'espace. Face à la présence, partout en France, de terrains artificialisés laissés à l'abandon, le Gouvernement a créé, en 2020, un Fonds friche doté, pour la période 2021-2022, d'une enveloppe de 650 M€. Celle-ci prévoit l'octroi de subventions pour recycler d'anciennes zones industrielles, commerciales ou administratives, en proposant à des porteurs de projets d'aménagement urbain des « sites clés en main » ; elle peut aussi être mobilisée dans le cadre d'opérations

650 M€

c'est l'enveloppe de dotation du Fonds Friche pour la période 2021-2022

de requalification d'îlots anciens pour du logement et du commerce, ou encore pour mener à bien des campagnes de dépollution d'anciens sites industriels. Très sollicité par les communes, le Fonds friche est un outil efficace au service d'un objectif multiple : la revitalisation urbaine, la limitation de l'étalement urbain et de la consommation des espaces naturels, la protection des sols contre leur artificialisation, avec tous les enjeux environnementaux que cela suppose.

REPORTAGE

PONT-SAINT-ESPRIT : LE RENOUVEAU URBAIN SUR LES RAILS

Avec 30 % de logements vacants et un revenu médian annuel de 9 600 euros par habitant, le centre ancien de Pont-Saint-Espirit, dans le Gard, conjugue déclin urbain et paupérisation. Cette situation - qui a valu au centre-ville d'être classé QPV (quartiers politique de la ville) en 2015 - incite par ailleurs la municipalité à s'outiller pour traiter parallèlement les problématiques sociales, urbaines et patrimoniales. « *En interne, nous avons recruté des personnes expertes et nous bénéficions de l'accompagnement d'un manager de centre-ville et maintenant d'un chef de projet Petites villes de demain, se réjouit Claire Lapeyronnie, la maire de Pont-Saint-Espirit. Nous participons aussi à une diversité de dispositifs, qui s'imbriquent et se complètent.* »

Ainsi, dans la continuité de la première opération programmée d'amélioration de

ORT Un nouvel outil d'aménagement

Créée par la loi Elan de 2018, l'opération de revitalisation des territoires (ORT) - qui implique a minima la ville « centre », son intercommunalité et l'État - confère de nouveaux droits, juridiques et fiscaux, aux collectivités qui la mobilisent.

Elle permet aussi d'expérimenter des dispositifs innovants. Logement, commerce, artisanat, maîtrise foncière, aménagement urbain, les ORT, qui sont signées pour cinq ans minimum, ont pour but d'aider les acteurs locaux à mener à bien, avec efficacité, leurs projets globaux de revitalisation des centres-villes.



30 %

de logements vacants
en centre ancien

l'habitat (OPAH), la commune a signé une seconde convention avec l'Anah, pour la période 2020-2024, avec pour objectif de poursuivre la rénovation engagée des logements privés et d'en faire un tremplin pour un renouveau plus global de l'hyper centre : « *Pour tirer les leçons de la première OPAH, nous avons instauré une prime aux propriétaires occupants et à la rénovation des grands logements, avec l'idée de capter des familles et de réintroduire plus de mixité sociale dans le centre, explique Claire Lapeyronnie. Grâce à l'OPAH, nous avons aussi pu cibler des biens vacants qui ont pu être rénovés et remis sur le marché à des prix maîtrisés.* »

Au même titre que la rénovation des logements et des façades, la création en centre-ville d'une nouvelle place et d'un stade de foot, comme la réhabilitation du lavoir, du toit du prieuré ou de l'escalier Saint-Pierre constituent autant de briques indispensables à la revitalisation de Pont-Saint-Espirit.

Bien vivre ensemble



Yves Bleunven
Maire de Grand Champ,
Morbihan, Bretagne

Parole d' élu

“ Je considère que les élus locaux ont avant tout un rôle d'animateur du bien vivre ensemble et que toutes les actions que nous menons doivent aller dans ce sens. C'est pourquoi à Grand-Champ, une commune rurale de 6 000 habitants, où toutes les tranches d'âge sont représentées, nous multiplions les initiatives pour que les habitants se rencontrent. Y compris les nombreux actifs qui partent travailler le matin et rentrent le soir! **Nous faisons en sorte qu'ils ne soient pas à Grand-Champ comme dans une cité dortoir, mais qu'ils disposent d'une offre attirante de commerces et d'associations.** Autour de la culture notamment, avec la création d'un centre de culture éphémère, qui accueille une résidence d'artiste, en plein cœur de Bourg, ce qui n'est pas courant pour une commune de la taille de Grand-Champ!

Plus récemment, nous avons créé un village intergénérationnel: il comprend des logements dédiés aux personnes dépendantes, mais aussi un foyer de jeunes travailleurs et des places d'hébergement de passage, pour des randonneurs ou de jeunes sportifs. Ce village suscite la rencontre, le partage. Il est à l'image de la politique inclusive que nous menons.

Aujourd'hui, Grand-Champ fait partie des trois villes de l'agglomération de Vannes qui ont signé avec Petites villes de demain, pour consolider leur rôle de centralité. Mais j'insiste sur le fait que ma conception de la centralité ne se résume pas à une offre de commerces et de services, elle passe aussi par cette dynamique culturelle et associative, qui est le moteur du bien vivre ensemble et de l'animation de territoire. ”

500

opérations d'habitat inclusif créées d'ici 2026, c'est l'objectif que s'est fixé le programme Petites villes de demain



Que les centres bourgs des petites villes françaises redeviennent des lieux de vie désirables, où se nouent des relations apaisées entre les habitants, quels que soient leurs aspirations et leurs besoins, telle est l'ultime finalité du programme Petites villes de demain.


C'est pourquoi, au-delà des politiques commerciales, industrielles et urbaines, la revitalisation des centres bourgs passe aussi par la prise en compte de problématiques plus diffuses, mais pas moins essentielles. Parmi elles, la santé environnementale à laquelle le Cerema, partenaire de l'ANCT,

a dédié une plateforme de collecte d'idées : « Elle est conçue comme une boîte à outils pour valoriser et partager les expériences menées sur les territoires, quelle que soit la taille de la collectivité, explique Anne-Laure Badin, directrice de projet Santé et environnement au Cerema. Nous avons centralisé plus de 140 projets et mis en ligne des synthèses thématiques, sur l'alimentation, les pratiques agricoles ou encore la réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens. » Dans certaines régions, comme en Occitanie, le Cerema a conçu une valise pédagogique pour sensibiliser élus et techniciens aux enjeux de la santé environnementale dans les projets d'aménagement et à ce titre, expérimente des balades sensibles urbaines et un jeu de plateau.

BIEN VIEILLIR DANS LES PETITES VILLES DE DEMAIN

La création de lien social fait également partie des problématiques transversales dont s'empare l'ANCT. À cet égard, la prise en compte des spécificités sociologiques des Petites villes de demain - surreprésentation des personnes âgées de plus de 75 ans (13,5 % contre 9 % à l'échelle nationale) et paupérisation des centres anciens - est à l'origine du lancement en juillet 2021 de la démarche « Bien vieillir dans les Petites villes de demain », par l'ancre et ses partenaires. Celle-ci comprend une offre de services partenariale, la mise en réseau des élus et le partage des bonnes pratiques, ainsi que le lancement d'une Fabrique à projet, pour soutenir l'émergence et la concrétisation de solutions de logements diversifiés, en cœur de ville.

En parallèle de l'adaptation du parc résidentiel et de l'offre de transport, la mise en œuvre et l'animation de nouveaux lieux, conviviaux et intergénérationnels, de même que la promotion d'initiatives citoyennes plus participatives permettront de bâtir, demain, des petites villes plus inclusives et plus solidaires.



Nous avons centralisé plus de 140 projets et mis en ligne des synthèses thématiques, sur l'alimentation, les pratiques agricoles ou encore la réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

Anne-Laure Badin

Directrice de projet Santé et environnement au Cerema

FOCUS

LES TIERS LIEUX

Des lieux vecteurs de vivre ensemble

Conscient du rôle que jouent les « tiers lieux » sur les territoires, le Gouvernement a débloqué un budget de 130 millions d'euros pour développer ces espaces atypiques dont le principe est d'inviter les citoyens à « faire et vivre ensemble », dans le cadre de projets et de rencontres informelles.

Qu'il s'agisse d'étudier, de travailler, de se former, ou encore de réparer, d'inventer et de créer, toutes les activités qui y naissent – de façon parfois inattendue – y grandissent grâce à une dynamique coopérative et solidaire. Fabriques de liens sociaux, les tiers-lieux, qui cultivent tous leur spécificité, ont un triple objectif: lutter contre l'isolement, faire émerger des initiatives citoyennes et redynamiser les territoires.

Le succès de la Cocotte numérique, installée à Murat, dans le Cantal, au-dessus d'une Maison France services, justifie la décision de la Communauté de communes Hautes Terres communauté de dupliquer l'expérience, en 2022, à Allanche et Massiac.



La Cocotte numérique comprend 2 espaces distincts: le fablab, laboratoire de fabrication numérique et l'espace de co-working. Cet espace comprend six bureaux, une salle de réunion et un espace de travail partagé. Le public qui la fréquente est essentiellement composé d'indépendants qui s'installent sur le territoire. Avant la crise sanitaire, beaucoup y venaient tous les jours, comme à leur bureau; depuis, la fréquentation est plus ponctuelle, et nous accueillons un public d'actifs plus divers, qui passent travailler quelques heures à l'occasion d'un séjour touristique, par exemple. Tous trouvent ici plus qu'un espace de travail: le mobilier et l'ambiance conviviale invitent au partage, à l'échange, à la création de liens et de réseaux. Je crois que ces personnes apprécient de vivre à la Cocotte numérique une solidarité qu'ils ne connaissent pas ailleurs. En cela, ce type de lieu très attractif est un vecteur de redynamisation des centres bourgs.

Amélie Junhes

Animatrice économique, en charge depuis trois ans de la Cocotte numérique, un espace de travail partagé installé à Murat, Cantal, Auvergne-Rhône-Alpes



130 M€

pour le développement des tiers lieux

REPORTAGE

XERTIGNY, LABORATOIRE DU BIEN VIEILLIR EN CENTRE-BOURG

Commune de 2 500 habitants, située dans les Vosges, à vingt minutes d'Épinal, Xertigny bénéficie, depuis 2017, d'un dispositif départemental de revitalisation des bourgs centres, lequel est aujourd'hui articulé avec Petites villes de demain. Si les questions d'habitat, de commerce, de mobilité, d'environnement y trouvent toute leur place, la problématique du vieillissement de la population est au cœur des réflexions. Non seulement parce que 33 % des habitants ont plus de 60 ans, mais aussi parce que la ville s'est portée volontaire pour intégrer la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU), un programme de recherche action mobilisé dans le cadre du programme Petites villes de demain. « Cette recherche a permis de remettre en question des préjugés sur la perception des territoires vieillissants, souligne Laetitia Drouot, cheffe de bureau des Stratégies d'aménagement, à la Direction départementale des territoires (DDT) des Vosges. Les premiers résultats de l'étude insistent en effet sur le fait qu'il est possible de bien vieillir sur des territoires ruraux ». « Au-delà de la question de l'habitat, levier fort d'attractivité, le travail de la POPSU révèle l'importance du tissu associatif et des liens sociaux qui se nouent sur un territoire, complète Maryline Sartori, chargée de l'animation des politiques territoriales d'aménagement à la DDT. Ce sont des relais d'appropriation du territoire, qui font que **les personnes âgées sont accompagnées pour vieillir dans de bonnes conditions sans être isolées.** » Ces analyses encouragent Véronique



Le travail de la POPSU révèle l'importance du tissu associatif et des liens sociaux qui se nouent sur un territoire.

Maryline Sartori

Chargée de l'animation des politiques territoriales d'aménagement à direction départementale des territoires (DDT)

Marcot, la maire de Xertigny, à « faire en sorte que les Xertignois puissent vivre toute leur vie sur la commune, quel que soit leur âge, en trouvant l'habitat qui leur convient, ainsi que les services qui leur sont nécessaires. » Indispensable, l'offre de places en établissement d'hébergement pour personnes âgées n'est donc pas suffisante, elle doit s'accompagner d'alternatives adaptées à tous les profils, ainsi que de propositions telles que le portage des repas ou encore de réflexions sur les conditions de mobilité et d'accès aux services publics. Une approche transversale à l'image de celle privilégiée par le programme Petites villes de demain.



Petites villes *de demain*

Des lieux de cohésion

au cœur de nos campagnes

Contact : presse@cohesion-territoires.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**